

Objet : Plan de Mobilité des territoires lyonnais – Demande
d'ouverture d'une enquête publique

Madame Cécile MARILLER
Présidente du Tribunal administratif de
Lyon
Palais des Juridictions administratives
184, rue Duguesclin
69433 Lyon Cedex 03

Lyon, le **14 NOV. 2024**

Pièces jointes :

Projet de délibération du 21 novembre 2024 – Arrêt de projet du Plan de Mobilité des territoires lyonnais
Projet de Plan de Mobilité et son annexe accessibilité
Evaluation environnementale et son résumé non technique

Madame la Présidente,

Le 21 novembre 2024, le Conseil d'administration de SYTRAL Mobilités délibérera pour arrêter le projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais élaboré à l'échelle de son ressort territorial.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, ce projet doit faire l'objet d'une enquête publique.

En conséquence, je vous saurais gré de bien vouloir désigner une commission d'enquête en vue de l'instruction de ce dossier. Au vu du territoire concerné et de l'importance de ce projet pour les mobilités d'aujourd'hui à 2040, je sollicite de votre part la nomination d'une commission d'enquête de 5 membres et la nomination de l'un d'entre eux en qualité de président. Au regard de notre objectif d'adoption du Plan de Mobilité à l'automne 2025, il me semblerait opportun d'organiser cette enquête publique entre mars et mai 2025.

Je vous informe que je solliciterai l'avis des personnes publiques à consulter au titre du code des transports ainsi que celui de l'autorité environnementale dès la délibération d'arrêt du projet adoptée afin de pouvoir disposer de l'ensemble de ces avis d'ici fin février 2025.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Bruno BERNARD,
Président

